

**MEMORIAL**  
Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



**MEMORIAL**  
Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

---

**RECUEIL DE LEGISLATION**

---

**A — N° 176**

**1<sup>er</sup> septembre 2016**

---

**Sommaire**

**PROGRAMMES DE GESTION DU BREVET DE MAÎTRISE**

**Règlement ministériel du 8 août 2016 modifiant le règlement ministériel du 4 juillet 2016 portant approbation des programmes de gestion du brevet de maîtrise . . . . . page 2830**

---

**Règlement ministériel du 8 août 2016 modifiant le règlement ministériel du 4 juillet 2016 portant approbation des programmes de gestion du brevet de maîtrise.**

*Le Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse,*

Vu l'article 1<sup>er</sup> du règlement grand-ducal du 1<sup>er</sup> juillet 1997 fixant le programme et les modalités d'organisation des cours et des examens menant au brevet de maîtrise dans le secteur de l'artisanat;

Vu la proposition de la Chambre des Métiers du 1<sup>er</sup> août 2016;

Arrête:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La liste des métiers dans lesquels des cours préparatoires au brevet de maîtrise sont organisés est approuvée dans la version ci-annexée et appliquée à partir de l'année scolaire 2016/2017.

**Art. 2.** Copie de la présente est adressée à Monsieur le Directeur à la formation professionnelle et à Monsieur le Directeur général de la Chambre des Métiers.

Luxembourg, le 8 août 2016.

*Le Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse,*  
**Claude Meisch**

**Brevet de maîtrise dans le secteur de l'Artisanat**

## Organisation des cours

### Liste des métiers<sup>1</sup> dans lesquels des cours sont organisés Année 2016/2017

#### 1. Domaine de l'organisation et la gestion d'entreprise

Les modules A « Droit », B « Techniques quantitatives de gestion », C « Techniques de management » et D « Création d'entreprise » sont organisés en langue luxembourgeoise.

Le module B « Techniques quantitatives de gestion » est organisé en langue française.

#### 2. Domaine de la pédagogie appliquée

Le module E « Pédagogie appliquée » est organisé en langue luxembourgeoise.

#### 3. Domaine de la technologie

Métier	Langue véhiculaire
<b>Groupe 1: Métiers de l'alimentation</b>	
boulangier-pâtissier	LUX / FR
pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier	LUX / FR
boucher-charcutier	LUX / FR
traiteur	LUX / FR
<b>Groupe 2: Métiers de la mode, de la santé, de l'hygiène</b>	
couturier	LUX
opticien-optométriste	LUX
mécanicien-dentiste	LUX
coiffeur	LUX / FR
esthéticien	LUX/FR
<b>Groupe 3: Métiers de la mécanique</b>	
mécanicien en mécanique générale	LUX
constructeur-réparateur de carrosseries	LUX
enseignant de la conduite automobile	LUX / DE
mécatronicien d'autos et de motos	LUX / DE / FR

<sup>1</sup> La liste des métiers n'est pas exhaustive et elle peut être complétée par d'autres métiers en cas d'une demande suffisante de candidats.

<b>Métier</b>	<b>Langue véhiculaire</b>
débosseleur-peintre de véhicules automoteurs	LUX
mécanicien de machines et de matériel agricoles et viticoles	LUX
<b>Groupe 4: Métiers de la construction et de l'habitat</b>	
entrepreneur de construction	LUX / FR
entrepreneur d'isolations thermiques, acoustiques et d'étanchéité	LUX
électricien	LUX / FR
menuisier-ébéniste	LUX / DE
parqueteur	LUX
entrepreneur de constructions métalliques	LUX
installateur chauffage-sanitaire	DE / FR
couvreur	LUX
ferblantier-zingueur	LUX
charpentier	LUX
marbrier-tailleur de pierres	LUX / FR
carreleur	LUX / FR
plafonneur-façadier	LUX / FR
peintre-décorateur	LUX / FR
vitrier-miroitier	LUX
<b>Groupe 5 : Métiers de la communication, du multimédia et du spectacle</b>	
imprimeur	LUX
électronicien en communication et en informatique	LUX
relieur	LUX
photographe	LUX
<b>Groupe 6: Métiers de l'art et métiers divers</b>	
instructeur de natation	LUX